

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE HYDROBAT SARLU »

Siège ABIDJAN Koumassi Zone Industrielle, Lot 127,
Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE HYDROBAT SARLU »

Objet : Toutes prestations de Conseil, de formation, d'ingénierie, d'étude, d'assistance technique ;

Toutes prestations de direction en matière de gestion administrative, comptable, financière, commerciale et technique ;

L'importation et l'exportation de marchandises en tout genre ;

L'achat et la revente des matériels ou produits, avec ou sans transformation ;

La réalisation de projets industriels clés en main.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Koumassi Zone Industrielle, Lot
127, Ilot 18

Dirigeant(s) M KRA ATTA KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01413 du 19/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09464/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

